

SEANCE DU 8 JUILLET 2020

Nombre de membres afférents au CM :19
Nombres de membres en exercice : 19
Qui ont pris part à la délibération : 18

Date de la convocation 1^{er} juillet 2020
Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 9 JUILLET 2020
L'an deux mil vingt le 8 juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE, Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, GASSE Ombeline, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, ROUSSEL Karine, SAVOURIN Marie-France, ZERBIB Délia.
Messieurs, BODIN Serge, BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, MAZELLE Philippe, RIBOT Florent, ROUGET Vincent, ROULLEAU Marc, SABOURIN Jacques, SERVANT Ludovic,

Absente : excusée : VASLIN Aurélie

Pouvoirs :

A été élue Secrétaire BEAUMONT Elodie

Objet de la délibération :

2020/29

CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT POUR LE VERSEMENT DE SECOURS D'URGENCE

Madame le Maire informe le Conseil que la situation inédite liée au Covid-19, a amené le Conseil Départemental, par mail du 18 mars, à demander aux Communes volontaires d'adhérer à un dispositif temporaire de secours d'urgence.

Il s'agissait d'accepter les demandes d'aides alimentaires faites auprès des assistantes sociales vers les CCAS moyennement un remboursement. La Commune des Ormes a accepté cette demande immédiatement.

Afin de régulariser administrativement et comptablement cette mesure temporaire, Madame le Maire donne lecture aux élus de la convention établie par le Conseil Départemental pour la période du 18 mars au 10 mai 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de délégation de compétence

Pour extrait conforme
Aux ormes le 9 juillet 2020
Béatrice FONTAINE
Maire